

## Coach scolaire



90 h



1 800,00 €

### Public

Cette formation est destinée à des personnes qui viennent du monde de l'enseignement au sens large (enseignants, éducateurs, logopèdes, parents....) ou qui sont actives dans l'accompagnement (coach, psychothérapeutes, assistants sociaux....)

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront capables d'accompagner des enfants, des adolescents et de jeunes adultes dans le cadre scolaire, en les aidant à s'orienter, à s'organiser, à trouver la méthode d'étude adéquate et à retrouver du plaisir en travaillant sur la gestion du stress, la confiance en soi et la motivation. Le tout en privilégiant les techniques du coaching, à savoir que le coach et le coaché sont sur un pied d'égalité et que c'est le coaché qui définit ses objectifs et opère ses propres choix.

- Techniques de base du coaching et spécificités du métier de coach scolaire
- Techniques et pratiques de coaching appliquées à l'enfant, à l'adolescent et au jeune adulte
- Notions de psychologie de l'enfant et de l'adolescent afin de les accompagner au mieux en séance
- Sensibilisation aux troubles de l'apprentissage afin de déléguer au besoin
- Gestion du stress et des émotions
- Confiance en soi
- Motivation : notions théoriques et outils concrets
- Méthode de travail : compréhension, mémorisation, organisation et gestion du temps en fonction des profils d'apprentissage
- Orientation scolaire

Méthodes pédagogiques : théorie, cas pratiques, outils concrets, jeux de rôles, pratique de cas en dehors des heures de formation

N'hésitez pas à vous inscrire à la **séance d'information** (<https://www.formation-continue.be/product/3580>) gratuite prévue le 3 février à 18h.

## Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**  
1 800,00 €

> **Horaires**

📍 Liège

- > Du 29 septembre 2026 au 23 mars 2027  
De 17h30 à 21h30

📍 Villers-Le-Bouillet

- > Du 6 novembre 2026 au 12 mars 2027  
De 8h45 à 16h30

> **Certificat - Attestation**

A l'issue de la formation les participants présents aux 2/3 des cours minimum recevront une attestation de présence.

Une certification comprenant, un examen écrit, un TFE, et un examen oral (séance de coaching) est organisée en fin de formation et donne lieu à une attestation de réussite.

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation